



Pêches et Océans
Canada

Fisheries and Oceans
Canada

Garde côtière
canadienne

Canadian
Coast Guard



VOL. 34, ÉDITION MENSUELLE N° 8
28 août, 2009

Numéro de publication 40063779

PUBLICATION DES AVIS AUX NAVIGATEURS ÉDITION DE L'EST

Publiée mensuellement par la
GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE

Cette publication est disponible électroniquement sur le site:
<http://www.notmar.gc.ca/abonner/>

SOMMAIRE

	Page
Partie 1 Renseignements généraux et sur la sécurité.....	1 à 4
Partie 2 Corrections aux cartes	5 à 30
Partie 3 Corrections aux Aides radio à la navigation maritime.....	Nil
Partie 4 Corrections aux Instructions et aux Guides nautiques.....	31
Partie 5 Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume	32 à 35

Direction générale des services maritimes
Aides à la navigation



Canada

NOTES EXPLICATIVES

Les positions géographiques correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

Les relèvements sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

La visibilité des feux est celle qui existe par temps clair.

Les profondeurs - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans la titre de la carte.

Les élévations sont rapportées au niveau de la Haute Mer Supérieure Grandes Marées, sauf s'il y a indication contraire.

Les distances peuvent être calculées de la façon suivante:

1 mille marin	= 1 852 mètres (6,076.1 pieds)
1 mille terrestre	= 1 609.3 mètres (5,280 pieds)
1 mètre	= 3.28 pieds

Les avis temporaires & préliminaires sont identifiés par un (T) ou un (P) avant la modification à la carte. Prière de noter que les cartes marines ne sont pas corrigées à la main par le Service Hydrographique du Canada pour ce qui est des Avis temporaires et préliminaires. Il est recommandé, que les navigateurs cartographient ces modifications en utilisant un crayon. La liste des cartes touchées par des Avis temporaires et préliminaires est révisée et promulguée tous les trois mois dans la partie 1 de l'Édition mensuelle.

Veillez prendre note qu'en plus des modifications temporaires et préliminaires annoncées dans les Avis (T) et (P), il y a quelques changements permanents apportés aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour pour une nouvelle édition.

Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion - Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications peuvent être faites en utilisant le formulaire *Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion* inséré à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*.

Édition mensuelle des Avis aux navigateurs - Les *Avis aux navigateurs*, publiés chaque mois, sont gratuits. Les navigateurs et navigatrices peuvent choisir entre les éditions *régionales* des *Avis aux navigateurs*. Les demandes d'inscription ou de retrait de la liste des destinataires doivent être faites en utilisant le formulaire inséré à la page *iii* de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*. Les changements d'adresse et/ou de nombre d'exemplaires doivent également être faits au moyen de ce formulaire.

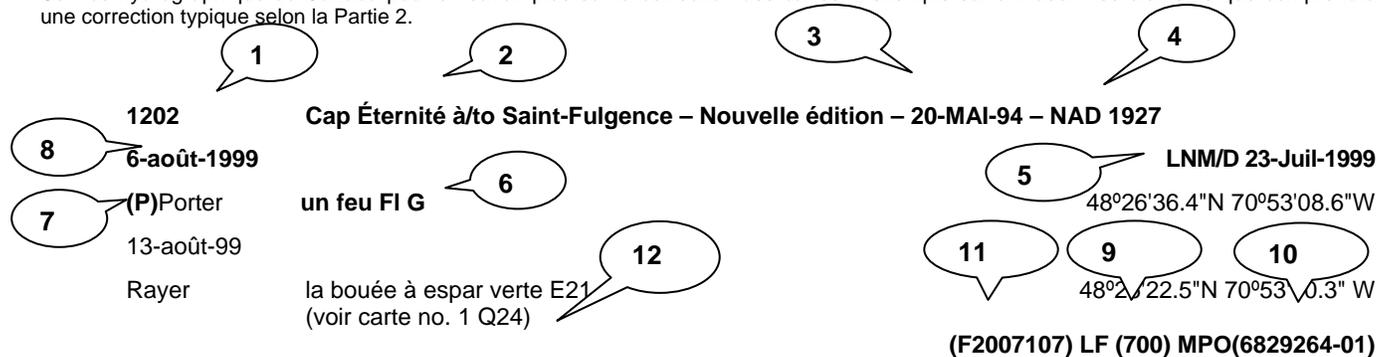
Cartes marines et publications canadiennes - Veuillez consulter l'*Avis No 14 de l'Édition annuelle des Avis aux navigateurs Avril 2008* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Pour les dates d'édition courante des cartes se référer au site Web suivant:

<http://www.chs-shc.gc.ca/pub/en/products/core.cfm>

NOTA: This publication is also available in English.

CORRECTIONS APPORTÉES AUX CARTES - PARTIE 2

Les corrections apportées aux cartes marines seront énumérées dans l'ordre de numérotation des cartes. Chaque correction cartographique mentionnée ne concernera que la carte modifiée; les corrections apportées aux cartes d'intérêt connexe, s'il y en a, seront mentionnées dans les listes de corrections de ces autres cartes. Les utilisateurs sont invités à consulter la carte 1, Symboles, abréviations et autres termes, du Service hydrographique du Canada pour en savoir plus sur la correction des cartes. L'exemple suivant décrit les éléments que comprendra une correction typique selon la Partie 2.



- 1 - Numéro de la carte
- 2 - Titre de la carte
- 3 - Date de la dernière nouvelle édition de la carte
- 4 - Système de référence géodésique
- 5 - Dernière correction
- 6 - Modification de la carte

- 7 - Type d'avis
- 8 - Date de la correction hebdomadaire de la carte
- 9 - Numéro du Livre des feux
- 10 - Numéro de référence du SHC
- 11 - Numéro de référence de la GCC
- 12 - Numéro de référence Carte no. 1

La dernière correction est identifiée par LNM/D ou (L)dernier (N)Avis aux (M)navigateurs / Date. On exprime ce numéro soit dans l'ancien format des Avis (ex.: 594/99) ou dans le format jour-mois-année qui est la date reconnue comme la date de correction hebdomadaire de la carte présentée dans le diagramme ci-dessus sous l'item (8).

MISE EN GARDE

AVIS À LA NAVIGATION (RADIODIFFUSÉS ET ÉCRITS)

La Garde côtière canadienne procède actuellement à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la Garde côtière canadienne sous la forme d'Avis à la navigation radiodiffusés et écrits qui sont, à leur tour, suivis d'Avis aux navigateurs pour correction directe sur les cartes ou réimpressions/nouvelles éditions de cartes marines.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les Avis à la navigation écrits pertinents jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou annulés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

La liste des Avis à la navigation en vigueur est publiée sur une base hebdomadaire et est disponible aux bureaux locaux de la Garde côtière canadienne.

La Garde côtière canadienne et le Service hydrographique du Canada analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission de cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec votre centres régionaux de diffusion des avis à la navigation (AVNAV).

Terre Neuve

Pêches et Océans Canada
Garde côtière canadienne
Centre SCTM de St. John's
Case postale 5667
ST JOHN'S, NL A1C 5X1
Téléphone: (709) 772-2083 / 2106
Facsimilé: (709) 772-5369

Québec

* Pêches et Océans Canada
Garde côtière canadienne
Centre des opérations régionales (COR)
101, boul. Champlain
QUÉBEC, QC G1K 7Y7
Téléphone: (418) 648-5410 / 4427
Facsimilé: (418) 648-7244
Site Web: www.marinfo.gc.ca

Maritimes

* Pêches et Océans Canada
Garde côtière canadienne
Centre SCTM de Sydney
Case postale 8630
SYDNEY, NS B1P 6K7
Téléphone: (902) 564-7751 ou 1-800-686-8676
Facsimilé: (902) 564-2446
Courriel: notshipssyd@mar.dfo-mpo.gc.ca

Centre & Arctique

* Pêches et Océans Canada
Garde côtière canadienne
Centre SCTM de Sarnia
215 - 105 rue Christina
SARNIA, ON N7T 7W1
Téléphone: (519) 337-6360 ou 1-800-265-0237
Facsimilé: (519) 337-2498

* Pêches et Océans Canada
Garde côtière canadienne
Centre SCTM de Iqaluit
Case postale 189
IQALUIT, NU X0A 0H0
Téléphone: (867) 979-5269
Facsimilé: (867) 979-4264

* Services disponibles en français et en anglais.

ÉDITION MENSUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS

CHANGEMENTS À LA LISTE DES DESTINATAIRES

J'AIMERAIS CONTINUER DE RECEVOIR LA COPIE PAPIER DE L'AVIS

Chef, Avis aux navigateurs
Aides à la navigation
Systèmes à la navigation
Garde côtière canadienne
200 rue Kent, Station 5N186
Ottawa, ON
K1A 0E6

Téléphone (613) 993-6974

Télécopieur (613) 998-8428

Internet: www.notmar.qc.ca

Prière d'indiquer l'édition que vous désirez recevoir.

ÉDITION DE L'EST (Inclus les zones de l'Arctique, de Terre-Neuve, des Maritimes, du Golfe et Fleuve Saint-Laurent et du Centre)

ÉDITION DE L'OUEST (Inclus les zones de l'Arctique et du Pacifique)

AJOUTER **MODIFIER** **RETIRER** **QUANTITÉ**

ANCIENNE ADRESSE	
NOM	
ADRESSE	APP.
VILLE	CODE POSTAL
PROVINCE	PAYS
NOUVELLE ADRESSE	
NOM	
ADRESSE	APP.
VILLE	CODE POSTAL
PROVINCE	PAYS

N^o d'identification au-dessus de l'adresse sur l'étiquette

ou

Joindre l'étiquette d'adresse à ce formulaire

INDEX

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC.	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES DU TYPE IMPRESSION SUR DEMANDE - UTILISATION ET SOINS À APPORTER.	2
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES.	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES.	1
*901 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES.	2
*902 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION.	2
*903 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES ÉLECTRONIQUES MATRICIELLES (BSB V4).	3
*904 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION NON ÉQUIVALENTES.	3
*905 TRANSPORT CANADA - BULLETIN DE LA SÉCURITÉ DES NAVIRES.	3
*906(P) APPROACHES TO/APPROCHES DE HALIFAX HARBOUR – BOUÉE À ÊTRE SUPPRIMÉE.	4

INDEX NUMÉRIQUE DES CARTES CANADIENNES EN CAUSE

No de la carte	Page	No de la carte	Page	No de la carte	Page
1234	5	LC4049	16, 17	4855	25
1315	5	4098	17, 18	4857	25
1316	5	4099	18, 19	4858	25
1431	5, 6	4114	19	L/C4913	25
1432	6, 7	4115	19	4954	25, 26
1509	7	4116	19	5001	26
1510	8	4117	19	6310	26, 27
L/C2121	8	4202	20	6311	27
2123	8	L/C4230	20	7010	27
2203	9	4237	4, 20, 21	L/C7011	27
2204	9	4241	21	8007	27, 28
2293	9	4277	21	8011	28, 29
4000	9	4308	21	8012	29, 30
4001	9, 10	L/C4320	21	8014	30
4002	10	4335	21	8048	30
4003	10, 11	4363	21		
4006	11, 12	L/C4406	22		
4011	12	4421	22		
4012	12	4422	23		
4013	12, 13	4459	23		
4015	13	4486	24		
4017	14	4642	24		
4021	14	4652	24		
4022	14	4663	24		
4024	14	4821	24		
4026	14	4847	24		
4045	15	L/C4850	25		

PARTIE 1 – Édition 8/2009
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC.

Le SHC offre des annexes graphiques en couleurs sur le Web. Un lien dans le site des *Avis aux navigateurs* mènera les clients aux annexes graphiques en couleurs. L'annexe graphique sera disponible en format HTML et PDF. La mise à disposition d'annexes graphiques en couleurs (rendus accessibles à tous par le Web) est une forme améliorée de mode de prestation diversifiée, en concordance avec les objectifs stratégiques du SHC.

Les annexes graphiques en couleurs Web sont mises gratuitement à disposition du navigateur. Étant donné la bonne qualité de la plupart des imprimantes, l'impression des annexes graphiques devrait être de bon niveau. Les annexes graphiques seront disponibles en temps réel et dans le monde entier. Ceci représente un réel progrès pour les clients qui n'auront plus à attendre que la publication de la version papier leur soit acheminée par la poste.

Avant, les annexes graphiques contenues dans les fascicules des *Avis aux navigateurs* (AN), étaient publiées en couleur, ou du moins en noir et magenta.

Les contraintes budgétaires auxquelles le SHC doit faire face ne lui permettent de ne fournir que des annexes graphiques en noir et blanc sur format papier.

Son niveau de service changera simultanément et il prévoit d'être attentif aux réactions du marché par rapport à cette innovation.

Le SHC répondra volontiers à vos commentaires sur ce nouveau service que vous pourrez faire parvenir à shcinfo@dfo-mpo.gc.ca

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES.

Le cumulatif des avis de corrections cartographiques est désormais accessible à <http://www.notmar.gc.ca/rechercher/notmar-fra.php>

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES.

ÉDITIONS DES CARTES

Les trois termes définis ci-dessous sont utilisés pour indiquer le genre de publication.

CARTE NOUVELLE - "NEWCHT"

La première publication d'une carte marine canadienne couvrant une zone qui n'avait pas encore été représentée à l'échelle indiquée ou couvrant une zone différente de celle couverte par une carte existante.

NOUVELLE ÉDITION - "NEWEDT"

Nouvelle édition d'une carte existante, contenant des modifications essentielles pour la navigation en plus de celles signalées dans les *Avis aux navigateurs*, et annulant par conséquent les éditions en service.

RÉIMPRESSION

Un nouveau tirage de l'édition en vigueur d'une carte sur laquelle aucune modification importante pour la navigation n'a été incorporée à l'exception de celles diffusées préalablement dans les *Avis aux navigateurs*. Elle peut faire également l'objet de modifications provenant d'autres sources mais qui ne sont pas considérées comme essentielles à la navigation. Les tirages antérieurs de la même édition restent toujours en vigueur.

Les dates courantes d'édition des cartes peuvent maintenant être consultées à <http://www.chs-shc.gc.ca/charts-cartes/paper-papier/index-fra.asp>

**PARTIE 1 – Édition 8/2009
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES DU TYPE IMPRESSION SUR DEMANDE -
UTILISATION ET SOINS À APPORTER.**

Contexte

Le Service hydrographique du Canada (SHC) met à la disposition du public des cartes marines comme moyen d'assurer une navigation sécuritaire tout en considérant les impératifs financiers. Par conséquent, le SHC poursuit l'extension de son portfolio de cartes à impression sur demande (ISD). Ces cartes sont facilement reconnaissables à leur papier plus blanc et à l'écusson coloré du Service hydrographique du Canada. Cette nouvelle technologie permet au SHC d'imprimer ses cartes de manière plus efficace, tout en améliorant le contenu grâce à la rapidité avec laquelle on peut ajouter de nouvelles et importantes informations. La technologie ISD permet d'offrir aux clients des cartes mises à jour et sans le cumul de corrections manuelles, ni d'annexes graphiques collées. De plus, cette technologie permet d'éviter l'épuisement de stock que l'on peut connaître avec la méthode d'impression lithographique et les méthodes d'entreposage conventionnelles. En cas d'urgence nationale, le SHC peut répondre adéquatement aux demandes des autorités en fournissant les meilleures informations disponibles et ce, en un minimum de temps.

Soins à apporter à votre carte ISD

Le SHC conseille vivement à ses clients de traiter les cartes ISD avec plus de soin que les cartes lithographiques conventionnelles. N'utilisez que des crayons à mine HB et exercez une pression modérée lors de l'inscription d'information sur les cartes ISD. Des tests ont révélés que l'utilisation d'une gomme à effacer particulière (de couleur dorée et de forme cubique) était plus efficace que tout autre produit. Cette gomme est également efficace sur les cartes marines imprimées selon le procédé lithographique.

***901 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES**

CARTES	TITRE & MATIÈRES	ÉCHELLE	DATE D'ÉDITION	CAT#	PRIX
NOUVELLE PUBLICATION					
	TITRE & MATIÈRES		DATE D'ÉDITION		PRIX
	List of Lights, Buoys and Fog Signals - Atlantic Coast		01-JAN-2009		\$29.95
	Livre des feux, des bouées et des signaux de brume - Côte de l'Atlantique		01-JAN-2009		\$29.95
	List of Lights, Buoys and Fog Signals - Inland Waters		01-JAN-2009		\$19.95
	Livre des feux, des bouées et des signaux de brume - Eaux Intérieures		01-JAN-2009		\$19.95
	List of Lights, Buoys and Fog Signals - Newfoundland and Labrador		01-JAN-2009		\$14.50
	Livre des feux, des bouées et des signaux de brume - Terre-Neuve et Labrador		01-JAN-2009		\$14.50

***902 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION.**

PRODUIT EN CIRCULATION	
NUMERO CEN S-57	TITRE DE LA CARTE
CA273094	Lake Erie / Lac Erie
CA273096	Lake Ontario/Lac Ontario
CA373287	Owen Sound to/à Giants Tomb Island
CA576097	North Sydney
CA376187	Baie des Chaleurs / Chaleur Bay
CA376303	Guyon Island to Flint Island
CA579049	Quai public/Public Wharf - Baie Comeau

PARTIE 1 – Édition 8/2009
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

***903 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES ÉLECTRONIQUES MATRICIELLES (BSB 4).**

CARTES	TITRE & MATIÈRES		
Carte nouvelle			
R/M3677	Kyuquot Sound and/et Approaches		20-FEB-2009
R/M3948	Gardner Canal		31-OCT-2008
Nouvelle édition			
R/M1315	Québec à/to Donnacona		27-MAR-2009
R/M3651	Scouler Entrance and/et Kyuquot		20-FEB-2009
R/M3651	Scouler Entrance		20-FEB-2009
Cartes retirées en permanence			
R/M3682	Kyuquot Sound		
R/M3745	Gardner Canal		

***904 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION NON ÉQUIVALENTES.**

Avis : Les produits CÉN suivants ne sont pas les équivalents des éditions actuelles de leurs cartes papier correspondantes et ne devraient donc pas être utilisés à la place de ces dernières.

PRODUITS NON-ÉQUIVALENTS		
NUMÉRO DE S-57	NUMÉRO DE CARTE PAPIER	NOM DE CARTE
CA376093	4367	Flint Island to/à Cape Smoky
CA476043	4210	Cape Sable to/a Pubnico Harbour
CA476179	4466	Hillsborough Bay
CA476202	4211	Cape Lahave to/à Liverpool Bay
CA476327	4596	Bay of Exploits Sheet/feuille II (Middle/centre)
CA476328	4597	Bay of Exploits Sheet/feuille III (South/sud)
CA576040	4209	Lockeport Harbour

***905 TRANSPORT CANADA - BULLETIN DE LA SÉCURITÉ DES NAVIRES.**

Un nouveau Bulletin de la sécurité des navires a été publié le 13 Août, 2009.

Titre : Formation requise pour la personne désignée pour prodiguer les premiers soins à bord d'un bâtiment et période de validité des cours de formation sur le secourisme reconnus par une province ou un territoire, des certificats de formation sur le secourisme en mer et sur les soins médicaux en mer

Numéro : 03/2009

Internet: <http://www.tc.gc.ca/securitemaritime/bulletins/2009/03-fra.htm>

PARTIE 1 – Édition 8/2009
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

***906(P) APPROACHES TO/APPROCHES DE HALIFAX HARBOUR – BOUÉE À ÊTRE SUPPRIMÉE.**

Carte de référence: 4237

La Garde côtière canadienne se propose de supprimer de façon permanente l'aide à la navigation suivante:

Bouée lumineuse Devils Island HG1, LF 544.5 (44° 35' 11.5" N 63° 27' 37" W)

Tous les navigateurs et toutes les personnes intéressés sont priés de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis, au surintendant régional intérimaire des aides à la navigation Darren Gaudet, Garde côtière canadienne, B.P. 1000, Dartmouth, N.-É., B2Y 3Z8, courriel: GaudetD@mar.dfo-mpo.gc.ca. Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(F2009-061)

**PARTIE 2 – Édition 8/2009
CORRECTIONS AUX CARTES**

1234 - Saint-Siméon - Nouvelle édition - 25-MAI-2001 - NAD 1983

28-AOÛT-2009

Porter un réflecteur radar
(Voir la carte n° 1, S4)

LNMD/D. 15-MAI-2009
47°50'25.5"N 069°52'26.0"W

(Q2009081) MPO(6407953-01)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA579033

1315 - Québec à/to Donnacona - Nouvelle édition - 27-MARS-2009 - NAD 1983

14-AOÛT-2009

Remplacer la bouée à espar de tribord rouge, marquée Q18 par une bouée charpente de tribord lumineuse rouge FI R, marquée Q18
(Voir la carte n° 1, Qf)

46°42'55.9"N 071°25'58.2"W

(Q2009059) LF(1966.8) MPO(6407925-01)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA479020

1316 - Port de Québec - Feuille 1 - Nouvelle édition - 23-JUIN-2006 - NAD 1983

07-AOÛT-2009

Modifier 10 m (1980) pour lire 9,3 m (2006)

LNMD/D. 17-OCT-2008
46°48'45.0"N 071°11'17.0"W
MPO(6407927-01)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA579003

1431 - Canal de Beauharnois - Carte nouvelle - 17-JAN-2003 - NAD 1983

28-AOÛT-2009

Rayer le feu privé F R
(Voir la Carte n°1, P1)

LNMD/D. 24-JUIL-2009
45°10'50.7"N 074°14'41.0"W

MPO(6603385-06)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA473300

Rayer le feu privé F R
(Voir la Carte n°1, P1)

45°10'50.5"N 074°14'39.6"W

MPO(6603385-07)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA473300

Rayer le feu privé F R
(Voir la Carte n°1, P1)

45°10'50.5"N 074°14'38.5"W

MPO(6603385-08)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA473300

Porter une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvriante de 0.1 mètres
(Voir la Carte n°1, K11)

45°10'50.4"N 074°14'38.6"W

MPO(6603385-09)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA473300

Porter un feu privé F R
(Voir la Carte n°1, P1)

45°10'49.8"N 074°14'40.1"W

LF(92.2) MPO(6603385-10)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA473300

**PARTIE 2 – Édition 8/2009
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter un feu privé F Y 45°10'49.8"N 074°14'40.5"W
(Voir la Carte n°1, P1)
LF(92.3) MPO(6603385-11)
Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA473300

1432 - Lac Saint-François/Lake St. Francis B-C - Feuille 1 - Carte nouvelle - 09-JUIL-1999 - NAD 1983

28-AOÛT-2009 LNM/D. 12-DEC-2008
Porter une prise d'eau potable et légende PWI.
(Voir la Carte n°1, Lb) entre 45°08'07.6"N 074°28'34.1"W
et 45°08'02.3"N 074°27'34.3"W
MPO(6603385-01)

Porter un caisson submergé avec une profondeur de 9.6
mètres 45°08'02.3"N 074°27'34.1"W
(Voir la Carte n°1, Fb and Ka)
MPO(6603385-02)

Porter une conduite d'égout
(Voir la Carte n°1, L41.1) entre 45°08'27.0"N 074°28'27.5"W
et 45°08'21.9"N 074°27'25.7"W
MPO(6603385-03)

Porter une conduite émissaire
(Voir la Carte n°1, L41.1) entre 45°09'41.0"N 074°25'11.3"W
et 45°09'33.6"N 074°24'58.1"W
MPO(6603385-04)

Porter une tour RLts avec une élévation de 136 mètres
(Voir la Carte n°1, E20) 45°03'16.8"N 074°26'17.5"W
MPO(6603385-05)

1432 - Lac Saint-François/Lake St. Francis A-B - Feuille 1 - Carte nouvelle - 09-JUIL-1999 - NAD 1983

28-AOÛT-2009 LNM/D. 12-DEC-2008
Porter une conduite émissaire
(Voir la Carte n°1, L41.1) entre 45°09'41.0"N 074°25'11.3"W
et 45°09'33.6"N 074°24'58.1"W
MPO(6603385-04)

Rayer le feu privé F R 45°10'50.7"N 074°14'41.0"W
(Voir la Carte n°1, P1)
MPO(6603385-06)

Rayer le feu privé F R 45°10'50.5"N 074°14'39.6"W
(Voir la Carte n°1, P1)
MPO(6603385-07)

Rayer le feu privé F R 45°10'50.5"N 074°14'38.5"W
(Voir la Carte n°1, P1)
MPO(6603385-08)

**PARTIE 2 – Édition 8/2009
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter	une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvrante de 0.1 mètres (Voir la Carte n°1, K11)	45°10'50.4"N 074°14'38.6"W <i>MPO(6603385-09)</i>
Porter	un feu privé F R (Voir la Carte n°1, P1)	45°10'49.8"N 074°14'40.1"W <i>LF(92.2) MPO(6603385-10)</i>
Porter	un feu privé F Y (Voir la Carte n°1, P1)	45°10'49.8"N 074°14'40.5"W <i>LF(92.3) MPO(6603385-11)</i>
Porter	une bouée à espar de tribord lumineuse rouge FI R, marquée D14	45°12'38.8"N 074°17'32.8"W <i>(B2009072) LF(94.5) MPO(6603447-01)</i>

1509 - B à C - Feuille 1 - Nouvelle édition - 30-DEC-2005 - NAD 1983

28-AOÛT-2009

LNM/D. 19-JUIN-2009

Porter	une balise de jour de tribord (Voir la carte n° 1, Qt)	45°33'27.2"N 073°40'33.1"W <i>(Q2009077) MPO(6407949-01)</i>
Porter	une balise de jour de bâbord (Voir la carte n° 1, Qt)	45°33'26.4"N 073°40'30.4"W <i>(Q2009078) MPO(6407950-01)</i>
Porter	une balise de jour de tribord (Voir la carte n° 1, Qt)	45°33'26.4"N 073°40'33.3"W <i>(Q2009079) MPO(6407951-01)</i>
Porter	une balise de jour de bâbord (Voir la carte n° 1, Qt)	45°33'25.7"N 073°40'30.8"W <i>(Q2009080) MPO(6407952-01)</i>

1509 - C à D - Feuille 2 - Nouvelle édition - 30-DEC-2005 - NAD 1983

28-AOÛT-2009

LNM/D. 19-JUIN-2009

Porter	une balise de jour de tribord (Voir la carte n° 1, Qt)	45°33'27.2"N 073°40'33.1"W <i>(Q2009077) MPO(6407949-01)</i>
Porter	une balise de jour de bâbord (Voir la carte n° 1, Qt)	45°33'26.4"N 073°40'30.4"W <i>(Q2009078) MPO(6407950-01)</i>
Porter	une balise de jour de tribord (Voir la carte n° 1, Qt)	45°33'26.4"N 073°40'33.3"W <i>(Q2009079) MPO(6407951-01)</i>
Porter	une balise de jour de bâbord (Voir la carte n° 1, Qt)	45°33'25.7"N 073°40'30.8"W <i>(Q2009080) MPO(6407952-01)</i>

**PARTIE 2 – Édition 8/2009
CORRECTIONS AUX CARTES**

1510 - Lac Saint-Louis à/to Carillon - Compartiment B-C - Feuille 1 - Nouvelle édition - 25-JUIL-2003 - NAD 1983

14-AOÛT-2009		LN/D. 19-JUIN-2009
Modifier	la hauteur libre de 19 mètres, pour lire 15 mètres (Voir la carte n° 1, D20)	45°34'07.1"N 074°22'38.2"W <i>MPO(6407936-01)</i>
Modifier	la hauteur libre de 23 mètres, pour lire 20 mètres (Voir la carte n° 1, D20)	45°32'10.5"N 074°21'20.8"W <i>MPO(6407943-01)</i>
Modifier	la hauteur libre de 29 mètres, pour lire 23 mètres (Voir la carte n° 1, D20)	45°31'57.4"N 074°21'18.9"W <i>MPO(6407943-02)</i>
Porter	une hauteur libre de 14 mètres (Voir la carte n° 1, D20)	45°31'52.0"N 074°19'47.0"W <i>MPO(6407943-03)</i>
Modifier	la hauteur libre de 23 mètres, pour lire 20 mètres (Voir la carte n° 1, D20)	45°22'49.5"N 073°59'56.2"W <i>MPO(6407943-04)</i>

L/C2121 - Long Point to/à Port Glasgow - Carte nouvelle - 18-DEC-1987 - NAD 1927

28-AOÛT-2009		LN/D. 17-JUIL-2009
Porter	une bouée à espar d'avertissement privée jaune Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA373088	42°38'51.2"N 080°54'25.7"W (B2009073) <i>MPO(6603448-01)</i>
Rayer	le feu privé FI Y (Priv) Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA373088	42°38'11.2"N 080°48'28.3"W <i>LF(581) MPO(6603449-01)</i>
Porter	une tour avec légende Lt Ho/ Phare Aband Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA373088	42°38'11.2"N 080°48'28.3"W <i>MPO(6603449-02)</i>

2123 - Pelee Passage to/à la Detroit River - Nouvelle édition - 27-JAN-2006 - NAD 1983

14-AOÛT-2009		LN/D. 24-JUIL-2009
Rayer	le feu FI Y Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA373089	41°28'32.2"N 082°41'52.7"W <i>MPO(6603432-01)</i>
Porter	un feu FI Y Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA373089	41°28'47.5"N 082°41'18.0"W <i>MPO(6603432-02)</i>

**PARTIE 2 – Édition 8/2009
CORRECTIONS AUX CARTES**

2203 - Byng Inlet Clark Island to/à Magnetawan River - Feuille 3 - Nouvelle édition - 26-MAI-2006 - NAD 1983

21-AOÛT-2009 LNM/D. 26-JUIN-2009
Modifier la légende F R 43ft pour lire F R 42ft vis-à-vis le feu 45°46'04.3"N 080°36'53.0"W
LF(962) MPO(6603426-01)

Modifier la légende F R 27ft pour lire F R 26ft vis-à-vis le feu 45°46'03.2"N 080°36'58.8"W
LF(961) MPO(6603426-02)

2203 - Isle of Pines to/à Byng Inlet - Feuille 3 - Nouvelle édition - 26-MAI-2006 - NAD 1983

21-AOÛT-2009 LNM/D. 26-JUIN-2009
Modifier la légende F R 43ft pour lire F R 42ft vis-à-vis le feu 45°46'04.3"N 080°36'53.0"W
LF(962) MPO(6603426-01)

Modifier la légende F R 27ft pour lire F R 26ft vis-à-vis le feu 45°46'03.2"N 080°36'58.8"W
LF(961) MPO(6603426-02)

2204 - Obstacle Island to/à Gateway Islands - Feuille 2 - Nouvelle édition - 23-FEV-2001 - Aucune référence géographique

07-AOÛT-2009 LNM/D. 09-JAN-2009
Rayer la balise de jour de bâbord 240°, 75 pieds de la bouée à espar de
(Voir la carte n° 1, Qt) bâbord verte, marquée DA43

(D2009020) MPO(6603431-01)

2293 - Byng Inlet and Approaches / et les approches - Feuille 1 - Nouvelle édition - 30-MARS-2001 - NAD 1983

21-AOÛT-2009 LNM/D. 29-AOÛT-2008
Modifier la légende F R 43ft pour lire F R 42ft vis-à-vis le feu 45°46'04.3"N 080°36'53.0"W
LF(962) MPO(6603426-01)

Modifier la légende F R 27ft pour lire F R 26ft vis-à-vis le feu 45°46'03.2"N 080°36'58.8"W
LF(961) MPO(6603426-02)

4000 - Gulf of Maine to/à Baffin Bay / Baie de Baffin - Nouvelle édition - 25-JUIL-2003 - NAD 1983

21-AOÛT-2009 LNM/D. 10-AVR-2009
Porter une obstruction avec une profondeur connue de 50m 60°36'31.7"N 052°25'03.4"W
(Voir la carte n° 1, K41)

MPO(6603445-01)

4001 - Gulf of Maine to Strait of Belle Isle /au Detroit de Belle Isle - Nouvelle édition - 01-DEC-1995 - NAD 1983

21-AOÛT-2009 LNM/D. 14-AOÛT-2009
Rayer la bouée géante ODAS/SADO privée lumineuse jaune 43°37'39.6"N 066°33'13.2"W
(Voir la carte n° 1 Q58)

MPO(6304496-01)

**PARTIE 2 – Édition 8/2009
CORRECTIONS AUX CARTES**

14-AOÛT-2009

Porter une bouée charpente ODAS/SADO lumineuse jaune marquée
44066
(Voir la carte n°1 Q58)

LNMD. 24-AVR-2009
39°34'58.5"N 072°36'02.1"W

MPO(6304512-01)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA176030

4002 - Golfe du Saint-Laurent / Gulf of St. Lawrence - Nouvelle édition - 27-DEC-1991 - NAD 1927

21-AOÛT-2009

Modifier la légende FI 15M pour lire LFI 9M vis-à-vis le feu
(Voir la carte n° 1 P16)

LNMD. 13-FEV-2009
47°01'43.8"N 060°23'32.6"W

LF(854) MPO(6304519-01)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA179172

4003 - Cape Breton to/à Cape Cod - Nouvelle édition - 21-MARS-2003 - NAD 1983

07-AOÛT-2009

Rayer la note:
PRODUCTION PLATFORMS
Platforms exhibit white lights and sound fog horns.
Unauthorized navigation within 500 metres of any platform and
its associated structures is prohibited.

LNMD. 17-AVR-2009
dans le cadre droit de la carte au-
dessous de la note Exploration
D'Hydrocarbure

PLATES-FORMES DE PRODUCTION

Les plates-formes portent des feux blancs et sont équipés de
cornets de brume. Il est interdit de naviguer sans autorisation à
moins de 500 mètres d'une plate-forme et de ses structures
associées.

MPO(6304290-01)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA176140

Porter

une note:
PRODUCTION PLATFORMS
Production Platforms and associated structures exhibit white
lights Mo(U)15M and red air obstruction lights, and sound fog
signals Mo(U)30s. SAFETY ZONES have been established for
the protection of the production facilities, other vessels, and the
marine environment. Unauthorized navigation within the Safety
Zone is prohibited. Mariners are advised any vessel proposing
to transit the Safety Zone must contact the operator on VHF
Channel 16 and, if approved, comply with the instructions given
while transiting the area. Vessel movement in the area is
monitored on a 24-hour basis. For additional information,
consult Notices to Mariners No. 20, Annual Edition.

dans le cadre droit de la carte au-
dessous de la note Exploration
D'Hydrocarbure

MPO(6304290-02)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA176140

**PARTIE 2 – Édition 8/2009
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter	<p>une note: PLATEFORMES DE PRODUCTION Les plateformes de production et leurs structures annexes sont signalées par des feux blancs Mo(U)15M, des feux rouges d'obstacle aérien et par un signal de brume sonore Mo(U)30s. Des ZONES DE SÉCURITÉ ont été établies pour protéger les installations de production, les autres bâtiments et l'environnement marin. Toute navigation non autorisée est interdite à l'intérieur des limites de la zone de sécurité. Les navigateurs qui désirent traverser la zone de sécurité doivent contacter les responsables de la plateforme sur la voie VHF 16 et, le cas échéant, se conformer aux instructions reçues pour traverser la zone de sécurité. Le trafic maritime est surveillé jour et nuit. Pour plus d'informations, reportez-vous aux Avis aux navigateurs n° 20, Édition annuelle.</p>	<p>dans le cadre droit de la carte au-dessous de la note Exploration d'Hydrocarbure</p>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA176140	<i>MPO(6304290-03)</i>
Modifier	<p>FI 16M pour lire FI 10M vis-à-vis le feu (Voir la carte n° 1 P16)</p>	<p>43°37'45.0"N 065°16'00.0"W</p>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA176140	<i>LF(355) MPO(6304444-01)</i>
21-AOÛT-2009 Rayer	<p>la bouée géante ODAS/SADO privée lumineuse jaune FI (5) Y (Voir la carte n° 1 Q58)</p>	<p>LN/D. 07-AOÛT-2009 43°37'39.6"N 066°33'13.2"W</p>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA176140	<i>MPO(6304496-01)</i>
Rayer	<p>le feu FI 7M (Voir la carte n° 1 P16)</p>	<p>41°23'47.5"N 071°02'00.6"W</p>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA176140	<i>MPO(6304510-01)</i>
Porter	<p>un feu FI 17M (Voir la carte n° 1 P16)</p>	<p>41°23'49.1"N 071°02'04.9"W</p>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA176140	<i>MPO(6304510-02)</i>
Porter	<p>une balise répondeuse radar et la légende Racon vis-à-vis le feu (Voir la carte n° 1 S3.2)</p>	<p>41°23'49.1"N 071°02'04.9"W</p>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA176140	<i>MPO(6304510-03)</i>
 4006 - Newfoundland and Labrador/Terre-Neuve-et-Labrador to Bermuda / aux Bermudes - Nouvelle édition - 08-AOÛT-2003 - NAD 1983		
21-AOÛT-2009 Rayer	<p>la bouée géante ODAS/SADO privée lumineuse jaune (Voir la carte n° 1 Q58)</p>	<p>LN/D. 14-AOÛT-2009 43°37'39.6"N 066°33'13.2"W</p>
		<i>MPO(6304496-01)</i>

**PARTIE 2 – Édition 8/2009
CORRECTIONS AUX CARTES**

14-AOÛT-2009
Porter une bouée charpente ODAS/SADO lumineuse jaune marquée
44066
(Voir la carte n°1 Q58)

LNM/D. 09-JAN-2009
39°34'58.5"N 072°36'02.1"W

MPO(6304512-01)

4011 - Approaches to/Approches à Bay of Fundy/Baie de Fundy - Feuille 1 - Nouvelle édition - 03-JAN-2003 - NAD 1983

21-AOÛT-2009
Rayer la bouée géante ODAS/SADO privée lumineuse jaune FI (5) Y
(Voir la carte n° 1 Q58)

LNM/D. 22-MAI-2009
43°37'39.6"N 066°33'13.2"W

MPO(6304496-01)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA276206

4012 - Yarmouth to/à Halifax - Nouvelle édition - 14-FEV-2003 - NAD 1983

07-AOÛT-2009
Modifier FI 10s 33m 16M pour lire FI 10s 33m 10M vis-à-vis le feu
(Voir la carte n° 1 P16)

LNM/D. 24-JUIL-2009
43°37'21.4"N 065°15'50.0"W

LF(355) MPO(6304444-01)

21-AOÛT-2009
Rayer la bouée géante ODAS/SADO privée lumineuse jaune FI (5) Y
(Voir la carte n° 1 Q58)

LNM/D. 07-AOÛT-2009
43°37'39.6"N 066°33'13.2"W

MPO(6304496-01)

4013 - Halifax to/à Sydney - Nouvelle édition - 06-SEPT-2002 - NAD 1983

07-AOÛT-2009
Rayer la note:
PRODUCTION PLATFORMS
Platforms exhibit white lights and sound fog horns.
Unauthorized navigation within 500 metres of any platform and
its associated structures is prohibited.

LNM/D. 17-AVR-2009
45°20'30.0"N 061°49'30.0"W

PLATES-FORMES DE PRODUCTION
Les plates-formes portent des feux blancs et sont équipés de
cornets de brume. Il est interdit de naviguer sans autorisation à
moins de 500 mètres d'une plate-forme et de ses structures
associées.

MPO(6304291-01)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA276204

Porter une note:
PRODUCTION PLATFORMS
Production Platforms and associated structures exhibit white
lights Mo(U)15M and red air obstruction lights, and sound fog
signals Mo(U)30s. SAFETY ZONES have been established for
the protection of the production facilities, other vessels, and the
marine environment. Unauthorized navigation within the Safety
Zone is prohibited. Mariners are advised any vessel proposing
to transit the Safety Zone must contact the operator on VHF
Channel 16 and, if approved, comply with the instructions given
while transiting the area. Vessel movement in the area is
monitored on a 24-hour basis. For additional information,
consult Notices to Mariners No. 20, Annual Edition.

45°19'00.0"N 061°49'30.0"W

MPO(6304291-02)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA276204

**PARTIE 2 – Édition 8/2009
CORRECTIONS AUX CARTES**

Déplacer

la note:
GAS PIPELINES
Gas pipelines and wells contain natural gas under pressure and damage to these installations could create an immediate fire hazard. Mariners are cautioned not to anchor or trawl near pipelines or wellheads.

GAZODUCS
Les gazoducs et les puits à gaz contiennent du gaz sous pression et du dommage à ces installations pourrait créer un danger de feu immédiat. Les navires ne devraient ni mouiller ni chaluter près de pipelines ou de têtes de puits.

de 45°20'00.0"N 061°49'30.0"W
à 44°55'30.0"N 063°19'00.0"W
MPO(6304291-03)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA276204

Porter

une note:
PLATEFORMES DE PRODUCTION
Les plateformes de production et leurs structures annexes sont signalées par des feux blancs Mo(U)15M, des feux rouges d'obstacle aérien et par un signal de brume sonore Mo(U)30s. Des ZONES DE SÉCURITÉ ont été établies pour protéger les installations de production, les autres bâtiments et l'environnement marin. Toute navigation non autorisée est interdite à l'intérieur des limites de la zone de sécurité. Les navigateurs qui désirent traverser la zone de sécurité doivent contacter les responsables de la plateforme sur la voie VHF 16 et, le cas échéant, se conformer aux instructions reçues pour traverser la zone de sécurité. Le trafic maritime est surveillé jour et nuit. Pour plus d'informations, reportez-vous aux Avis aux navigateurs n° 20, Édition annuelle.

45°19'00.0"N 061°49'30.0"W

MPO(6304291-04)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA276204

4015 - Sydney to/à Saint-Pierre - Nouvelle édition - 28-MARS-2003 - NAD 1983
21-AOÛT-2009

Modifier

la légende FI 6s 104ft 13M pour lire LFI 6s 111ft 9M vis-à-vis le feu
(Voir la carte n° 1 P16)

LNMD/D. 22-MAI-2009
47°01'44.0"N 060°23'30.1"W

LF(854) MPO(6304519-01)

**PARTIE 2 – Édition 8/2009
CORRECTIONS AUX CARTES**

4017 - Cape Race to/à Cape Freels - Nouvelle édition - 07-MARS-2003 - NAD 1983

21-AOÛT-2009 LNM/D. 06-MARS-2009
Porter un feu Fl 6s 173ft 17M 47°39'18.1"N 052°54'59.2"W
(Voir la carte n° 1 P1)

(N2004004) LF(493) MPO(6304517-02)

4021 - Pointe Amour à/to Cape Whittle et/and Cape George - Nouvelle édition - 01-NOV-2002 - NAD 1983

07-AOÛT-2009 LNM/D. 21-NOV-2008
Rayer le feu Fl 6s 54ft 5M 50°14'23.0"N 057°35'35.0"W
(Voir la carte n° 1 P1)

(N2009016) LF(207) MPO(6304431-01)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA276138

4022 - Cabot Strait and approaches / Déroit de Cabot et les approches, Scatarie Island to/à Anticosti Island / Île D'Anticosti - Nouvelle édition - 17-JAN-2003 - NAD 1983

07-AOÛT-2009 LNM/D. 01-MAI-2009
Porter la légende Channel Buoyed/Chenal balisé 48°19'10.0"N 058°40'20.0"W
(N2009017) LF(175.98) (N2009018) LF(175.99)MPO(6304489-01)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA276271

21-AOÛT-2009 LNM/D. 07-AOÛT-2009
Modifier la légende Fl 6s 104ft 13M pour lire LFl 6s 111ft 9M vis-à-vis le feu 47°01'44.0"N 060°23'30.1"W
(Voir la carte n° 1 P16)

LF(854) MPO(6304519-01)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA276271

4024 - Baie des Chaleurs/Chaleur Bay aux/to Îles de la Madeleine - Nouvelle édition - 03-MARS-2000 - NAD 1983

21-AOÛT-2009 LNM/D. 22-MAI-2009
Modifier la légende Fl 6s pour lire LFl 6s vis-à-vis le feu 47°46'52.1"N 064°34'05.2"W
(Voir la Carte n° 1 P16)

LF(1262.3) MPO(6304518-01)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA279075

28-AOÛT-2009 LNM/D. 21-AOÛT-2009
Rayer le feu 2 Lts Iso R 2s 48°56'12.7"N 064°18'19.3"W
(Voir la carte n° 1, P1)

(Q2009075) LF(1625) MPO(6407946-01)

4026 - Havre-Saint-Pierre et/and Cap des Rosiers à/to Pointe des Monts - Nouvelle édition - 12-JAN-2001 - NAD 1983

28-AOÛT-2009 LNM/D. 10-OCT-2008
Rayer le feu 2 Lts Iso R 48°56'12.7"N 064°18'19.3"W
(Voir la carte n° 1, P1)

(Q2009075) LF(1625) MPO(6407946-01)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA279044

**PARTIE 2 – Édition 8/2009
CORRECTIONS AUX CARTES**

4045 - Sable Island Bank/Banc de l'Île de Sable to/au St. Pierre Bank/Banc de Saint Pierre - Nouvelle édition - 10-OCT-2003 - NAD 1983

07-AOÛT-2009

LNMD. 17-AVR-2009

Rayer

la note:

46°17'00.0"N 057°10'00.0"W

PRODUCTION PLATFORMS

Platforms exhibit white lights and sound fog horns.

Unauthorized navigation within 500 metres of any platform and its associated structures is prohibited.

PLATES-FORMES DE PRODUCTION

Les plates-formes portent des feux blancs et sont équipés de cornets de brume. Il est interdit de naviguer sans autorisation à moins de 500 mètres d'une plate-forme et de ses structures attenantes.

MPO(6304292-01)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA276090

Porter

une note:

46°43'00.0"N 057°10'00.0"W

PRODUCTION PLATFORMS

Production Platforms and associated structures exhibit white lights Mo(U)15M and red air obstruction lights, and sound fog signals Mo(U)30s. SAFETY ZONES have been established for the protection of the production facilities, other vessels, and the marine environment.

Unauthorized navigation within the Safety Zone is prohibited. Mariners are advised any vessel proposing to transit the Safety Zone must contact the operator on VHF Channel 16 and, if approved, comply with the instructions given while transiting the area. Vessel movement in the area is monitored on a 24-hour basis. For additional information, consult Notices to Mariners No. 20, Annual Edition.

MPO(6304292-02)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA276090

Porter

une note:

46°43'00.0"N 057°10'00.0"W

PLATEFORMES DE PRODUCTION

Les plateformes de production et leurs structures annexes sont signalées par des feux blancs Mo(U)15M, des feux rouges d'obstacle aérien et par un signal de brume sonore Mo(U)30s. Des ZONES DE SÉCURITÉ ont été établies pour protéger les installations de production, les autres bâtiments et l'environnement marin. Toute navigation non autorisée est interdite à l'intérieur des limites de la zone de sécurité. Les navigateurs qui désirent traverser la zone de sécurité doivent contacter les responsables de la plateforme sur la voie VHF 16 et, le cas échéant, se conformer aux instructions reçues pour traverser la zone de sécurité. Le trafic maritime est surveillé jour et nuit. Pour plus d'informations, reportez-vous aux Avis aux navigateurs n° 20, Édition annuelle.

MPO(6304292-03)

**PARTIE 2 – Édition 8/2009
CORRECTIONS AUX CARTES**

L/C4049 - Grand Bank, Northern Portion Grand Banc, Partie Nord to/à Flemish Pass/Passe Flamande - Nouvelle édition - 19-MAI-1995 - NAD 1983

07-AOÛT-2009

LNMD. 24-AVR-2009

Rayer

la note:

dans le cadre Nord de la carte

PRODUCTION PLATFORMS

The Hibernia Platform exhibit white lights Mo(U), red lights Mo(U) R and red air obstruction lights, and sound fog horns Mo(U)30s. Unauthorized navigation within 500 metres of any platform and its associated structures is prohibited.

PLATES-FORMES DE PRODUCTION

Les plates-forme Hibernia porte des feux blancs Mo(U), des feux rouges Mo(U) R et des feux d'obstacles aériens rouges et sonnent des cornets de brume Mo(U)30s. Il est interdit de naviguer sans autorisation à moins de 500 mètres d'une plate-forme et de ses structures associées.

MPO(6304293-01)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA276101

Porter

note:

dans le cadre Nord de la carte au-dessus

PRODUCTION PLATFORMS

de la note de DEPTHS/LES

Production Platforms and associated structures exhibit white lights Mo(U)15M and red air obstruction lights, and sound fog horns Mo(U)30s. SAFETY ZONES have been established for the protection of the production facilities and the marine environment. Unauthorized navigation within the Safety Zone is prohibited. Any ship proposing to transit the Safety Zone must contact the operator on VHF Channel 16 and, if approved, comply with the instructions given while transiting the area. Ship movement in the area is monitored on a 24-hour basis. For additional information, consult Notice No. 20 in the Notices to Mariners, Annual Edition.

PROFONDEURS

MPO(6304293-02)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA276101

Déplacer

une note:

dans le cadre Nord de la carte et position

PRECAUTIONARY AREA

au-dessus de la note de

Any ship planning to transit the precautionary area is advised to contact the Production Platform on VHF channel 16 and to comply with the instructions given while transiting the area. Ship movement in the area is monitored on a 24 hour basis.

WARNING/AVERTISSEMENT

ZONE DE PRUDENCE

Tout navire prévoyant de passer par la zone de prudence devrait contacter la Plate-forme de production sur la voie VHF 16 et de respecter les instructions qui lui seront données pendant le transit de cette zone. Les mouvements de navires dans la zone sont surveillés vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

MPO(6304293-03)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA276101

**PARTIE 2 – Édition 8/2009
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter une note: dans le cadre Nord de la carte au-dessus
de la note de DEPTHS/LES
PLATEFORMES DE PRODUCTION PROFONDEURS
Les plateformes de production et leurs structures annexes sont
signalées par des feux blancs Mo(U)15M, des feux rouges
d'obstacle aérien et par un signal de brume sonore Mo(U)30s.
Des ZONES DE SÉCURITÉ ont été établies pour protéger les
installations de production, les autres bâtiments et
l'environnement marin. Toute navigation non autorisée est
interdite à l'intérieur des limites de la zone de sécurité. Les
navigateurs qui désirent traverser la zone de sécurité doivent
contacter les responsables de la plateforme sur la voie VHF 16
et, le cas échéant, se conformer aux instructions reçues pour
traverser la zone de sécurité. Le trafic maritime est surveillé
jour et nuit. Pour plus d'informations, reportez-vous aux Avis
aux navigateurs n° 20, Édition annuelle.

MPO(6304293-04)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA276101

4098 - Sable Island/Île de Sable - Nouvelle édition - 30-NOV-2001 - NAD 1983

07-AOÛT-2009

Rayer

la note:
PRODUCTION PLATFORMS
Platforms exhibit white lights and sound fog horns.
Unauthorized navigation within 500 metres of any platform and
its associated structures is prohibited.

PLATES-FORMES DE PRODUCTION
Les plates-formes portent des feux blancs et sont équipés de
cornets de brume. Il est interdit de naviguer sans autorisation
à moins de 500 mètres d'une plate-forme et de ses structures
associées.

LNM/D. 17-AVR-2009
43°31'00.0"N 059°22'25.0"W

MPO(6304294-01)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA376289

Porter

une note:
PRODUCTION PLATFORMS
Production Platforms and associated structures exhibit white
lights Mo(U)15M and red air obstruction lights, and sound fog
signals Mo(U)30s. SAFETY ZONES have been established for
the protection of the production facilities, other vessels, and the
marine environment. Unauthorized navigation within the Safety
Zone is prohibited. Mariners are advised any vessel proposing
to transit the Safety Zone must contact the operator on VHF
Channel 16 and, if approved, comply with the instructions given
while transiting the area. Vessel movement in the area is
monitored on a 24-hour basis. For additional information,
consult Notices to Mariners No. 20, Annual Edition.

43°33'25.0"N 059°46'45.0"W

MPO(6304294-02)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA376289

**PARTIE 2 – Édition 8/2009
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter une note: 43°33'25.0"N 059°46'45.0"W
PLATEFORMES DE PRODUCTION
Les plateformes de production et leurs structures annexes sont signalées par des feux blancs Mo(U)15M, des feux rouges d'obstacle aérien et par un signal de brume sonore Mo(U)30s. Des ZONES DE SÉCURITÉ ont été établies pour protéger les installations de production, les autres bâtiments et l'environnement marin. Toute navigation non autorisée est interdite à l'intérieur des limites de la zone de sécurité. Les navigateurs qui désirent traverser la zone de sécurité doivent contacter les responsables de la plateforme sur la voie VHF 16 et, le cas échéant, se conformer aux instructions reçues pour traverser la zone de sécurité. Le trafic maritime est surveillé jour et nuit. Pour plus d'informations, reportez-vous aux Avis aux navigateurs n° 20, Édition annuelle.

MPO(6304294-03)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA376289

4099 - Sable Island/Île de Sable, Western Portion/Partie Ouest - Nouvelle édition - 28-DEC-2001 - NAD 1983

07-AOÛT-2009 LNM/D. 03-JUIL-2009
Rayer la note: 43°34'50.0"N 060°18'10.0"W
PRODUCTION PLATFORMS
Platforms exhibit white lights and sound fog horns. Unauthorized navigation within 500 metres of any platform and its associated structures is prohibited.

PLATES-FORMES DE PRODUCTION
Les plates-formes portent des feux blancs et sont équipés de cornets de brume. Il est interdit de naviguer sans autorisation à moins de 500 mètres d'une plate-forme et de ses structures associées.

MPO(6304295-01)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA376137

Porter une note: 43°35'35.0"N 060°18'15.0"W
PRODUCTION PLATFORMS
Production Platforms and associated structures exhibit white lights Mo(U)15M and red air obstruction lights, and sound fog signals Mo(U)30s. SAFETY ZONES have been established for the protection of the production facilities, other vessels, and the marine environment. Unauthorized navigation within the Safety Zone is prohibited. Mariners are advised any vessel proposing to transit the Safety Zone must contact the operator on VHF Channel 16 and, if approved, comply with the instructions given while transiting the area. Vessel movement in the area is monitored on a 24-hour basis. For additional information, consult Notices to Mariners No. 20, Annual Edition.

MPO(6304295-02)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA376137

**PARTIE 2 – Édition 8/2009
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter une note: 43°35'35.0"N 060°18'15.0"W
PLATEFORMES DE PRODUCTION
Les plateformes de production et leurs structures annexes sont signalées par des feux blancs Mo(U)15M, des feux rouges d'obstacle aérien et par un signal de brume sonore Mo(U)30s. Des ZONES DE SÉCURITÉ ont été établies pour protéger les installations de production, les autres bâtiments et l'environnement marin. Toute navigation non autorisée est interdite à l'intérieur des limites de la zone de sécurité. Les navigateurs qui désirent traverser la zone de sécurité doivent contacter les responsables de la plateforme sur la voie VHF 16 et, le cas échéant, se conformer aux instructions reçues pour traverser la zone de sécurité. Le trafic maritime est surveillé jour et nuit. Pour plus d'informations, reportez-vous aux Avis aux navigateurs n° 20, Édition annuelle.

MPO(6304295-03)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA376137

4114 - Campobello Island - Nouvelle édition - 29-SEPT-2006 - NAD 1983

07-AOÛT-2009

LNM/D. 24-JUIL-2009

Porter une station d'embarquement de pilotes
(Voir la carte n° 1 T1.1)

44°57'36.0"N 066°51'48.0"W

MPO(6304498-01)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA576033

4115 - Passamaquoddy Bay and/et St. Croix River - Carte nouvelle - 31-DEC-1999 - NAD 1983

07-AOÛT-2009

LNM/D. 24-JUIL-2009

Porter une station d'embarquement de pilotes
(Voir la carte n° 1 T1.1)

44°57'36.0"N 066°51'48.0"W

MPO(6304498-01)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA476035

4116 - Approaches to/Approches à Saint John - Nouvelle édition - 31-AOÛT-2007 - NAD 1983

07-AOÛT-2009

LNM/D. 05-JUIN-2009

Porter le signe conventionnel d'un feu, vis-à-vis une bouée charpente d'avertissement privée lumineuse jaune FI Y
(Voir la carte n° 1 Q7)

45°12'23.8"N 065°58'19.3"W

(F2009035) LF(147.21) MPO(6304439-01)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA376011

Porter un feu privé FI Y(Priv)
(Voir la carte n° 1 P1 et P65)

45°12'19.6"N 065°56'58.2"W

(F2009039) LF(147.22) MPO(6304443-01)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA376011

4117 - Saint John Harbour and Approaches / et les approches - Nouvelle édition - 12-JUIL-2002 - NAD 1983

07-AOÛT-2009

ANNULE

une bouée cylindrique d'amarrage privée jaune
Cette bouée a été supprimé. l'Avis 06-juillet-2007(T),
MPO(6303515) est maintenant annulé.

45°12'25.6"N 065°58'18.1"W

MPO(6303515-11)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA576005

**PARTIE 2 – Édition 8/2009
CORRECTIONS AUX CARTES**

4202 - Halifax Harbour Point Pleasant to/à Bedford Basin - Nouvelle édition - 31-DEC-1999 - NAD 1983

14-AOÛT-2009		LNM/D. 22-MAI-2009
Rayer	la profondeur de 13 mètres, 8 décimètres (Voir la carte n° 1 I10)	44°39'19.5"N 063°34'14.7"W
		<i>MPO(6304488-01)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA576003	
Rayer	la profondeur de 13 mètres, 7 décimètres. (Voir la carte n° 1, I10)	44°39'24.0"N 063°34'19.8"W
		<i>MPO(6304488-02)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA576003	
Porter	une profondeur de 16 mètres (Voir la carte n° 1, I10)	44°39'23.5"N 063°34'19.9"W
		<i>MPO(6304488-03)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA576003	
Porter	une profondeur de 16 mètres. (Voir la carte n° 1, I10)	44°39'19.7"N 063°34'14.8"W
		<i>MPO(6304488-04)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA576003	
Porter	une profondeur de 16 mètres. (Voir la carte n° 1, I10)	44°39'23.9"N 063°34'15.7"W
		<i>MPO(6304488-06)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA576003	

L/C4230 - Little Hope Island to/à Cape St. Marys - Carte nouvelle - 15-JUIN-1990 - NAD 1983

07-AOÛT-2009		LNM/D. 24-JUIL-2009
Modifier	FI 10s 33m 16M pour lire FI 10s 33m 10M vis-à-vis le feu (Voir la carte n° 1 P16)	43°37'22.5"N 065°15'52.5"W
		<i>LF(355) MPO(6304444-01)</i>
Remplacer	la bouée cylindrique de bâbord, verte, marquée EA1, par une bouée cylindrique de bâbord, lumineuse verte, FIG, marquée EA1 (Voir la carte n° 1 Qg)	43°43'09.3"N 066°07'34.5"W
		<i>(F2004223) LF(272.23) MPO(6304452-01)</i>
21-AOÛT-2009		LNM/D. 07-AOÛT-2009
Rayer	la bouée géante ODAS/SADO privée lumineuse jaune FI (5) Y (Voir la carte n° 1 Q58)	43°37'39.6"N 066°33'13.2"W
		<i>MPO(6304496-01)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA376044	

4237 - Approches to/Approches de Halifax Harbour - Nouvelle édition - 02-JUIN-2000 - NAD 1983

14-AOÛT-2009		LNM/D. 22-MAI-2009
Rayer	la profondeur de 13 mètres, 4 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	44°39'24.4"N 063°34'14.0"W
		<i>MPO(6304488-05)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA476009	

**PARTIE 2 – Édition 8/2009
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter une profondeur de 16 mètres.
(Voir la carte n° 1, I10) 44°39'23.9"N 063°34'15.7"W

MPO(6304488-06)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA476009

4241 - Lockeport to/à Cape Sable - Nouvelle édition - 08-NOV-2002 - NAD 1983

07-AOÛT-2009

LNM/D. 24-JUIL-2009

Modifier FI 10s 33m 16M pour lire FI 10s 33m 10M vis-à-vis le feu
(Voir la carte n° 1 P16)

43°37'21.4"N 065°15'50.0"W

LF(355) MPO(6304444-01)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA376047

4277 - Entrance to/Entrée à Great Bras D'Or - Nouvelle édition - 17-AVR-1998 - NAD 1983

07-AOÛT-2009

LNM/D. 22-MAI-2009

Remplacer Sur certains exemplaires.
la bouée charpente de tribord lumineuse, rouge, FIR, marquée
Q2 par une bouée charpente de tribord lumineuse, rouge, FIR,
BELL, marquée Q2
(Voir la carte n° 1 Qf)

46°19'05.6"N 060°23'18.9"W

(G2004011) LF(797.5) MPO(6304492-01)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA576064

4308 - Petit-de-Grat Inlet - Nouvelle édition - 21-MARS-2003 - NAD 1983

14-AOÛT-2009

LNM/D. 03-OCT-2008

Porter une roche dangereuse submergée de 2 mètres ou moins avec
légende Rep (2009)
(Voir la carte n° 1 K13, I 3.2)

45°30'15.0"N 060°57'39.3"W

MPO(6304497-02)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA576222

L/C4320 - Egg Island to/à West ironbound Island - Nouvelle édition - 26-SEPT-1997 - NAD 1983

14-AOÛT-2009

LNM/D. 31-OCT-2008

Rayer la profondeur de 7 brasses, 2 pieds
(Voir la carte n° 1, I10)

44°39'24.4"N 063°34'14.0"W

MPO(6304488-07)

Porter une profondeur de 8 brasses, 4 pieds
(Voir la carte n° 1, I10)

44°39'23.9"N 063°34'15.7"W

MPO(6304488-08)

4335 - Strait of Canso and Approaches/et les approches - Nouvelle édition - 04-JAN-2008 - NAD 1983

14-AOÛT-2009

LNM/D. 13-FEV-2009

Modifier Oc Y pour lire FY vis-à-vis le feu
(Voir la carte n° 1 P1)

45°31'05.6"N 061°14'53.7"W

(G2004045) LF(689.4) MPO(6304494-01)

4363 - Cape Smokey to/à St. Paul Island - Nouvelle édition - 12-SEPT-2003 - NAD 1983

21-AOÛT-2009

LNM/D. 03-AOÛT-2007

Modifier la légende FI 6s 104ft 13M pour lire LFI 6s 111ft 9M vis-à-vis le
feu
(Voir la carte n° 1 P16)

47°01'44.0"N 060°23'30.1"W

LF(854) MPO(6304519-01)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA376167

**PARTIE 2 – Édition 8/2009
CORRECTIONS AUX CARTES**

L/C4406 - Tryon Shoals to/à Cape Egmont - Nouvelle édition - 27-FEV-1998 - NAD 1983

28-AOÛT-2009

Porter station de sauvetage
(Voir la carte n° 1 T12)

LNMD. 20-FEV-2009
46°23'26.0"N 063°47'06.0"W

MPO(6304511-01)

4421 - Boughton River - Nouvelle édition - 20-DEC-2002 - NAD 1983

07-AOÛT-2009

Rayer le feu FIR
(Voir la carte n° 1 P1)

LNMD. 12-AOÛT-2005
46°13'14.3"N 062°24'35.5"W

La construction des prolongements de brise-lames ont été accomplies.

(G2009043) LF(951) MPO(6304373-01)

Rayer le feu FIG
(Voir la carte n° 1 P1)

46°13'13.7"N 062°24'35.7"W

(G2009044) LF(951.2) MPO(6304373-02)

Rayer la limite de zone draguée
(Voir la carte n° 1 I20)

joignant 46°13'14.1"N 062°24'35.3"W
46°13'13.5"N 062°24'33.4"W
46°13'13.2"N 062°24'33.6"W
et 46°13'13.7"N 062°24'35.7"W
MPO(6304373-03)

Porter une prolongation de brise-lames avec la légende Bkw
(Voir la carte n° 1 F4.1)

entre 46°13'14.5"N 062°24'35.3"W
et 46°13'13.3"N 062°24'32.6"W
MPO(6304373-04)

Porter un feu FIR
(Voir la carte n° 1 P1)

46°13'13.3"N 062°24'32.6"W

(G2009043) LF(951) MPO(6304373-05)

Porter une prolongation de brise-lames avec la légende Bkw
(Voir la carte n° 1 F4.1)

entre 46°13'13.5"N 062°24'35.8"W
et 46°13'12.3"N 062°24'33.6"W
MPO(6304373-06)

Porter un feu FIG
(Voir la carte n° 1 P1)

46°13'12.3"N 062°24'33.6"W

(G2009044) LF(951.2) MPO(6304373-07)

Porter une limite de zone draguée
(Voir la carte n° 1 I20)

joignant 46°13'14.1"N 062°24'35.3"W
46°13'11.3"N 062°24'30.2"W
46°13'10.9"N 062°24'30.6"W
et 46°13'13.7"N 062°24'35.7"W
MPO(6304373-08)

**PARTIE 2 – Édition 8/2009
CORRECTIONS AUX CARTES**

4422 - Cardigan Bay - Nouvelle édition - 26-DEC-2003 - NAD 1983

07-AOÛT-2009

LNMD. 13-MARS-2009

Rayer le feu FIR
(Voir la carte n° 1 P1) 46°13'14.4"N 062°24'35.5"W

La construction des prolongements de brise-lames ont été accomplies.

(G2009043) LF(951) MPO(6304373-01)

Rayer le feu FIG
(Voir la carte n° 1 P1) 46°13'13.7"N 062°24'35.8"W

(G2009044) LF(951.2) MPO(6304373-02)

Rayer la limite de zone draguée
(Voir la carte n° 1 I20) joignant 46°13'14.1"N 062°24'35.4"W
46°13'13.7"N 062°24'32.6"W
46°13'13.2"N 062°24'33.1"W
et 46°13'13.8"N 062°24'35.7"W
MPO(6304373-03)

Porter une prolongation de brise-lames
(Voir la carte n° 1 F4.1) entre 46°13'14.5"N 062°24'35.3"W
et 46°13'13.3"N 062°24'32.6"W
MPO(6304373-04)

Porter un feu FIR
(Voir la carte n° 1 P1) 46°13'13.3"N 062°24'32.6"W
(G2009043) LF(951) MPO(6304373-05)

Porter une prolongation de brise-lames
(Voir la carte n° 1 F4.1) entre 46°13'13.5"N 062°24'35.6"W
et 46°13'12.3"N 062°24'33.6"W
MPO(6304373-06)

Porter un feu FIG
(Voir la carte n° 1 P1) 46°13'12.3"N 062°24'33.6"W
(G2009044) LF(951.2) MPO(6304373-07)

Porter une limite de zone draguée
(Voir la carte n° 1 I20) joignant 46°13'14.1"N 062°24'35.4"W
46°13'11.3"N 062°24'30.2"W
46°13'10.8"N 062°24'30.8"W
et 46°13'13.8"N 062°24'35.7"W
MPO(6304373-08)

4459 - Summerside Harbour - Nouvelle édition - 25-JUIN-1999 - NAD 1983

28-AOÛT-2009

LNMD. 04-AVR-2008

Porter station de sauvetage
(Voir la carte n° 1 T12) 46°23'20.0"N 063°47'18.5"W

MPO(6304511-01)

**PARTIE 2 – Édition 8/2009
CORRECTIONS AUX CARTES**

4486 - Baie des Chaleurs/Chaleur Bay - Nouvelle édition - 19-FEV-1999 - NAD 1983

21-AOÛT-2009

Modifier la légende FI pour lire LFI vis-à-vis le feu
(Voir la Carte n° 1 P16)

LNMD. 22-MAI-2009
47°46'52.1"N 064°34'05.2"W

LF(1262.3) MPO(6304518-01)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA376187

4642 - LAMALINE HARBOUR - Feuille 1 - Nouvelle édition - 08-NOV-2002 - NAD 1983

28-AOÛT-2009

Rayer la bouée à espar de bâbord lumineuse verte FIG, marquée
PG5.
(Voir la carte n° 1 Qg).

LNMD. 14-OCT-2005
46°51'31.4"N 055°48'42.0"W

(N2009022) LF(78.36) MPO(6304521-01)

4652 - Humber Arm Meadows Point to/à Humber River - Nouvelle édition - 10-JAN-2003 - NAD 1983

28-AOÛT-2009

Porter une note:
DIAGRAM / DIAGRAMME
See Sailing Directions
Voir Instructions nautiques

LNMD. 31-OCT-2008
48°57'48.0"N 058°01'18.0"W

MPO(6304532-01)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA576185

4663 - Cow Head to/à Pointe Riche - Nouvelle édition - 01-AOÛT-2003 - NAD 1983

07-AOÛT-2009

Rayer le feu FI 6s 54ft
(Voir la carte n° 1 P1)

LNMD. 21-NOV-2008
50°14'28.0"N 057°35'20.0"W

(N2009016) LF(207) MPO(6304431-01)

4821 - White Bay and/et Notre Dame Bay - Carte nouvelle - 23-AVR-2004 - NAD 1983

21-AOÛT-2009

Porter un Signal de Brume, FogSig30s vis-à-vis le feu
(Voir la carte n° 1 R20)

LNMD. 12-SEPT-2008
49°59'48.3"N 055°21'54.4"W

LF(326) MPO(6304516-01)

4847 - Conception Bay - Nouvelle édition - 03-AOÛT-2001 - NAD 1983

21-AOÛT-2009

Modifier la légende FI 6s 53m 8M pour lire FI 6s 53m 17M vis-à-vis le feu
(Voir la carte n° 1 P16)

LNMD. 04-AVR-2008
47°39'18.1"N 052°54'59.2"W

LF(493) MPO(6304517-01)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA376120

28-AOÛT-2009

Rayer la légende Channel Buoyed/Chenal Balisé

LNMD. 21-AOÛT-2009
47°25'31.0"N 053°11'28.0"W
(N2009024) LF(489.3) MPO(6304546-01)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA376120

**PARTIE 2 – Édition 8/2009
CORRECTIONS AUX CARTES**

L/C4850 - Cape St. Francis to/à Baccalieu Island and/et Heart's Content - Carte nouvelle - 11-MAI-1990 - NAD 1983

21-AOÛT-2009 LNM/D. 19-SEPT-2008
Porter une note: 48°05'42.0"N 052°54'18.1"W
DIAGRAM / DIAGRAMME
See Sailing Directions
Voir Instructions nautiques

MPO(6304524-01)

4855 - Bonavista Bay Southern Portion/Partie sud - Carte nouvelle - 06-JUIN-1997 - NAD 1983

21-AOÛT-2009 LNM/D. 24-JUIL-2009
Porter une note: 48°38'18.0"N 053°46'54.0"W
DIAGRAM / DIAGRAMME
See Sailing Directions
Voir Instructions nautiques

MPO(6304520-01)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA376807

4857 - Indian Bay to/à Wadham Islands - Carte nouvelle - 29-OCT-1999 - NAD 1983

21-AOÛT-2009 LNM/D. 13-OCT-2006
Rayer la bouée à espar de bâbord lumineuse verte FIG, marquée JP3 49°10'10.0"N 053°31'55.0"W
(Voir la carte n° 1 Qg)

(N2009020) LF(421.1) MPO(6304491-01)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA376371

Porter une bouée à espar de bâbord lumineuse verte FIG, marquée JN1 49°12'41.8"N 053°29'12.5"W
(Voir la carte n° 1 Qg)

(N2009020) LF(421.1) MPO(6304491-02)

4858 - Greenspond Harbour to/à Pound Cove - Carte nouvelle - 25-DEC-1998 - NAD 1983

21-AOÛT-2009 LNM/D. 12-SEPT-2008
Rayer la bouée à espar de bâbord lumineuse verte FIG, marquée JP3 49°10'10.0"N 053°31'55.0"W
(Voir la carte n° 1 Qg)

(N2009020) LF(421.1) MPO(6304491-01)

L/C4913 - Caraquet Harbour, Baie de Shippegan and/et Miscou Harbour - Carte nouvelle - 07-AOÛT-1992 - NAD 1983

21-AOÛT-2009 LNM/D. 22-DEC-2006
Modifier la légende FI pour lire LFI vis-à-vis le feu 47°46'52.1"N 064°34'05.2"W
(Voir la Carte n° 1 P16)

LF(1262.3) MPO(6304518-01)

4954 - Quai / Wharf Mines Seleine - Nouvelle édition - 21-FEV-2003 - NAD 1983

21-AOÛT-2009 LNM/D. 01-MAI-2009
Déplacer la bouée charpente de bâbord privée lumineuse verte FI G, 47°36'26.7"N 061°33'28.9"W
marquée CB31 à 47°36'27.5"N 061°33'27.4"W
(Voir la carte n° 1, Qg)

(Q2009062) LF(1486.58) MPO(6407929-01)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA579085

**PARTIE 2 – Édition 8/2009
CORRECTIONS AUX CARTES**

Déplacer la bouée charpente de tribord privée lumineuse rouge FI R,
marquée CB32
(Voir la carte n° 1, Qf) de 47°36'33.6"N 061°33'11.5"W
à 47°36'32.5"N 061°33'14.9"W
(Q2009063) LF(1486.59) MPO(6407930-01)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA579085

Déplacer la bouée charpente de tribord privée lumineuse rouge FI R,
marquée CB34
(Voir la carte n° 1, Qf) de 47°36'38.9"N 061°33'20.4"W
à 47°36'37.2"N 061°33'21.4"W
(Q2009064) LF(1486.6) MPO(6407931-01)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA579085

5001 - Labrador Sea/ Mer du Labrador - Nouvelle édition - 17-JAN-2003 - NAD 1983

21-AOÛT-2009

LNMD. 06-MARS-2009

Porter une obstruction avec une profondeur connue de 50m
(Voir la carte n° 1, K41)

60°36'31.7"N 052°25'03.4"W

MPO(6603445-01)

6310 - Lake Athabasca / Lac Athabasca - Nouvelle édition - 08-JUIL-2005 - Inconnu

14-AOÛT-2009

LNMD. 04-MAI-2007

Rayer le feu FI 3s 42ft

59°12'10.0"N 110°11'30.0"W
(A2009004) LF(1659) MPO(6603433-01)

Rayer le feu FI R 3s 54ft

59°12'15.0"N 109°41'35.0"W
(A2009005) LF(1660) MPO(6603434-01)

Rayer le feu FI 2s 40ft

59°19'50.0"N 109°50'00.0"W
(A2009006) LF(1662) MPO(6603435-01)

Rayer le feu FI G 3s 46ft

59°28'18.0"N 109°02'30.0"W
(A2009007) LF(1663) MPO(6603436-01)

Rayer le feu FI 2s 52ft

59°21'15.0"N 109°02'00.0"W
(A2009008) LF(1665) MPO(6603437-01)

Rayer le feu FI 3s 56ft

59°23'15.0"N 108°58'45.0"W
(A2009009) LF(1666) MPO(6603438-01)

Rayer le feu FI 6s 42ft

59°30'10.0"N 108°46'30.0"W
(A2009010) LF(1667) MPO(6603439-01)

Rayer le feu FI 3s 105ft

59°22'45.0"N 108°36'10.0"W
(A2009011) LF(1668) MPO(6603440-01)

Rayer le feu FI 2s 45ft

59°25'15.0"N 108°08'15.0"W
(A2009012) LF(1668.5) MPO(6603441-01)

Rayer le feu FI 3s 39ft

59°21'48.0"N 107°42'02.0"W
(A2009013) LF(1669) MPO(6603442-01)

**PARTIE 2 – Édition 8/2009
CORRECTIONS AUX CARTES**

6310 - Lake Athabaska (Fond-du-lac-to Stony Rapids) - Nouvelle édition - 08-JUIL-2005 - Inconnu

14-AOÛT-2009 LNM/D. 04-MAI-2007
Rayer le feu d'alignement antérieur F 59°16'14.0"N 105°59'04.0"W
(A2009014) LF(1669.7) MPO(6603443-01)

Rayer le feu d'alignement postérieur F et son alignement de route et la légende 274° - 094° 59°16'14.0"N 105°58'55.0"W
(A2009015) LF(1669.8) MPO(6603444-01)

6311 - Continuation A/B - Feuille 1 - Nouvelle édition - 08-JUIL-2005 - NAD 1983

14-AOÛT-2009 LNM/D. 04-MAI-2007
Rayer le feu Fl 3s 39ft 6M 59°21'48.0"N 107°41'16.0"W
(A2009013) LF(1669) MPO(6603442-01)

6311 - Continuation C/D - Feuille 1 - Nouvelle édition - 08-JUIL-2005 - NAD 1983

14-AOÛT-2009 LNM/D. 04-MAI-2007
Rayer le feu d'alignement antérieur F 16ft 59°16'14.0"N 105°59'03.0"W
(A2009014) LF(1669.7) MPO(6603443-01)

Rayer le feu d'alignement postérieur F 42ft, et son alignement de route et la légende 274° - 094° 59°16'14.0"N 105°58'55.0"W
(A2009015) LF(1669.8) MPO(6603444-01)

7010 - Davis Strait and/et Baffin Bay - Nouvelle édition - 12-JAN-1979 - Inconnu

21-AOÛT-2009 LNM/D. 06-MARS-2009
Porter une obstruction avec une profondeur connue de 27fm 60°36'31.7"N 052°25'03.4"W
(Voir la carte n° 1, K41)
MPO(6603445-01)

L/C7011 - Hudson Strait/Détroit D'Hudson to/à Groenland - Nouvelle édition - 02-SEPT-1983 - Inconnu

21-AOÛT-2009 LNM/D. 06-MARS-2009
Porter une obstruction avec une profondeur connue de 27fm 60°36'31.7"N 052°25'03.4"W
(Voir la carte n° 1, K41)
MPO(6603445-01)

8007 - Halifax to/à Sable Island/Île de Sable, Including/y compris Emerald Bank/Banc d'Émeraude and/et Sable Island Bank/Banc de l'Île de Sable - Nouvelle édition - 30-AOÛT-2002 - NAD 1983

07-AOÛT-2009 LNM/D. 03-JUIL-2009
Porter une note: dans le cadre inférieur droit de la carte
PRODUCTION PLATFORMS
Production Platforms and associated structures exhibit white lights Mo(U)15M and red air obstruction lights, and sound fog signals Mo(U)30s. SAFETY ZONES have been established for the protection of the production facilities, other vessels, and the marine environment. Unauthorized navigation within the Safety Zone is prohibited. Mariners are advised any vessel proposing to transit the Safety Zone must contact the operator on VHF Channel 16 and, if approved, comply with the instructions given while transiting the area. Vessel movement in the area is monitored on a 24-hour basis. For additional information, consult Notices to Mariners No. 20, Annual Edition.

MPO(6304296-01)

**PARTIE 2 – Édition 8/2009
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter une note: dans le cadre inférieur droit de la carte
PLATEFORMES DE PRODUCTION
Les plateformes de production et leurs structures annexes sont signalées par des feux blancs Mo(U)15M, des feux rouges d'obstacle aérien et par un signal de brume sonore Mo(U)30s. Des ZONES DE SÉCURITÉ ont été établies pour protéger les installations de production, les autres bâtiments et l'environnement marin. Toute navigation non autorisée est interdite à l'intérieur des limites de la zone de sécurité. Les navigateurs qui désirent traverser la zone de sécurité doivent contacter les responsables de la plateforme sur la voie VHF 16 et, le cas échéant, se conformer aux instructions reçues pour traverser la zone de sécurité. Le trafic maritime est surveillé jour et nuit. Pour plus d'informations, reportez-vous aux Avis aux navigateurs n° 20, Édition annuelle.

MPO(6304296-02)

8011 - Grand Bank, Northern Portion/ Grand Banc, Partie Nord - Nouvelle édition - 30-AOÛT-2002 - NAD 1983

07-AOÛT-2009 LNM/D. 24-AVR-2009
Rayer la note: dans le cadre droit de la carte
PRODUCTION PLATFORMS
The Hibernia Platform exhibit white lights Mo(U), red lights Mo(U) R and red air obstruction lights, and sound fog horns Mo(U)30s. Unauthorized navigation within 500 metres of any platform and its associated structures is prohibited.
PLATES-FORMES DE PRODUCTION
Les plates-forme Hibernia porte des feux blancs Mo(U), des feux rouges Mo(U) R et des feux d'obstacles aériens rouges et sonnent des cornets de brume Mo(U)30s. Il est interdit de naviguer sans autorisation à moins de 500 mètres d'une plate-forme et de ses structures associées.

MPO(6304297-01)

Porter une note: dans le cadre droit de la carte
PRODUCTION PLATFORMS
Production Platforms and associated structures exhibit white lights Mo(U)15M and red air obstruction lights, and sound fog signals Mo(U)30s. SAFETY ZONES have been established for the protection of the production facilities, other vessels, and the marine environment. Unauthorized navigation within the Safety Zone is prohibited. Mariners are advised any vessel proposing to transit the Safety Zone must contact the operator on VHF Channel 16 and, if approved, comply with the instructions given while transiting the area. Vessel movement in the area is monitored on a 24-hour basis. For additional information, consult Notices to Mariners No. 20, Annual Edition.

MPO(6304297-02)

**PARTIE 2 – Édition 8/2009
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter une note: dans le cadre droit de la carte
PLATEFORMES DE PRODUCTION
Les plateformes de production et leurs structures annexes sont signalées par des feux blancs Mo(U)15M, des feux rouges d'obstacle aérien et par un signal de brume sonore Mo(U)30s. Des ZONES DE SÉCURITÉ ont été établies pour protéger les installations de production, les autres bâtiments et l'environnement marin. Toute navigation non autorisée est interdite à l'intérieur des limites de la zone de sécurité. Les navigateurs qui désirent traverser la zone de sécurité doivent contacter les responsables de la plateforme sur la voie VHF 16 et, le cas échéant, se conformer aux instructions reçues pour traverser la zone de sécurité. Le trafic maritime est surveillé jour et nuit. Pour plus d'informations, reportez-vous aux Avis aux navigateurs n° 20, Édition annuelle.

MPO(6304297-03)

8012 - Flemish Pass/Passé Flamande - Nouvelle édition - 11-OCT-2002 - NAD 1983

07-AOÛT-2009

LNM/D. 24-AVR-2009

Rayer la note: dans le cadre Sud de la carte
PRODUCTION PLATFORMS
The Hibernia Platform exhibit white lights Mo(U), red lights Mo(U) R and red air obstruction lights, and sound fog horns Mo(U)30s. Unauthorized navigation within 500 metres of any platform and its associated structures is prohibited.

PLATES-FORMES DE PRODUCTION
Les plates-forme Hibernia porte des feux blancs Mo(U), des feux rouges Mo(U) R et des feux d'obstacles aériens rouges et sonnent des cornets de brume Mo(U)30s. Il est interdit de naviguer sans autorisation à moins de 500 mètres d'une plate-forme et de ses structures associées.

MPO(6304298-01)

Porter une note: dans le cadre Sud de la carte
PRODUCTION PLATFORMS
Production Platforms and associated structures exhibit white lights Mo(U)15M and red air obstruction lights, and sound fog signals Mo(U)30s. SAFETY ZONES have been established for the protection of the production facilities, other vessels, and the marine environment. Unauthorized navigation within the Safety Zone is prohibited. Mariners are advised any vessel proposing to transit the Safety Zone must contact the operator on VHF Channel 16 and, if approved, comply with the instructions given while transiting the area. Vessel movement in the area is monitored on a 24-hour basis. For additional information, consult Notices to Mariners No. 20, Annual Edition.

MPO(6304298-02)

**PARTIE 2 – Édition 8/2009
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter une note: dans le cadre Sud de la carte
PLATEFORMES DE PRODUCTION
Les plateformes de production et leurs structures annexes sont signalées par des feux blancs Mo(U)15M, des feux rouges d'obstacle aérien et par un signal de brume sonore Mo(U)30s. Des ZONES DE SÉCURITÉ ont été établies pour protéger les installations de production, les autres bâtiments et l'environnement marin. Toute navigation non autorisée est interdite à l'intérieur des limites de la zone de sécurité. Les navigateurs qui désirent traverser la zone de sécurité doivent contacter les responsables de la plateforme sur la voie VHF 16 et, le cas échéant, se conformer aux instructions reçues pour traverser la zone de sécurité. Le trafic maritime est surveillé jour et nuit. Pour plus d'informations, reportez-vous aux Avis aux navigateurs n° 20, Édition annuelle.

MPO(6304298-03)

8014 - Grand Banc/Grand Bank (Northeast Portion/Partie-nord-est) - Nouvelle édition - 25-JUIL-2003 - NAD 1983

21-AOÛT-2009

Porter un feu Fl 6s 173ft 17M
(Voir la carte n° 1 P1)

LNM/D. 06-MARS-2009
47°39'18.1"N 052°54'59.2"W

(N2004004) LF(493) MPO(6304517-02)

8048 - Cape Harrison to/à St. Michael Bay - Nouvelle édition - 20-JUIN-2003 - NAD 1983

07-AOÛT-2009

(T)Porter un appareil submergé à une profondeur de 1020 mètres au-dessous de la surface

LNM/D. 21-MARS-2008
55°07'10.2"N 054°05'08.9"W

L'amarrage est temporaire. La date proposée de son enlèvement est juin 2010.

MPO(6304445-01)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA276113

PARTIE 4 – Édition 8/2009
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

ARC 401 — Détroit d'Hudson, baie d'Hudson et eaux limitrophes, première édition, 2009 —

Chapitre 9 — Paragraphe 171, lignes 3 et 4

Supprimer : « 1,5 mille ... bâtisses »

Remplacer par : 1,8 mille au SE du fond de Needle Cove; le dôme porte un feu d'avertissement d'aéronef. Deux dômes, plus petits et au niveau du sol, et une bâtisse

(C2009-016.01)

ATL 104 — Cape North à Cape Canso (y compris Bras d'Or Lake), première édition, 2001 —

Chapitre 2 — Paragraphe 7, lignes 7 à 9

Supprimer : « Un **feu** (728) ... et rouge. »

(A2009-004.2)

ATL 105 — Cape Canso à Cape Sable (y compris île de Sable), première édition, 2001 —

Chapitre 4 — Paragraphe 16, lignes 13 et 14

Supprimer : « Un **feu** (483) ... brise-lames. »

(A2009-005.2)

ATL 111 — Fleuve Saint-Laurent — Île Verte à Québec et fjord du Saguenay, troisième édition, 2007 —

Chapitre 3 — Paragraphe 106, lignes 3 à 5

Supprimer : « Un **point d'appel** ... du Pilier de Pierre. »

(Q2009-059.1)

Chapitre 3 — Attenant au paragraphe 106, supprimer le pictogramme de point d'appel par radio.

(Q2009-059.2)

Chapitre 4 — Supprimer le paragraphe 73

Remplacer par : 73 Le capitaine d'un navire devant appareiller du port doit donner un premier avis au centre d'affectation des pilotes, 12 heures avant l'heure prévue de départ (HPD), ainsi qu'un dernier avis de 6 heures confirmant ou rectifiant l'HPD. Ces avis et préavis sont communiqués par téléphone au centre d'affectation des pilotes au numéro suivant : 1-800-463-5127. Le capitaine d'un navire devant effectuer un mouvement dans le port doit donner un préavis de 15 minutes à un centre *SCTM*. Pour de plus amples informations concernant le pilotage, se référer à l'*Édition annuelle des Avis aux navigateurs*.

(Q2009-055.1)

Chapitre 4 — Paragraphe 90, dernière ligne

Ajouter : Une **prise d'eau** se trouve immédiatement à l'Ouest des pontons.

(Q2009-054.1)

ATL 112 — Fleuve Saint-Laurent — Cap-Rouge à Montréal et rivière Richelieu, troisième édition, 2009 —

Chapitre 1 — Paragraphe 93, ligne 2

Supprimer : 047½°

Remplacer par : 047°

(Q2009-033.1)

Chapitre 2 — Paragraphe 88, lignes 5 et 6

Supprimer : d'avertissement *CN (2187)* en indique la présence

Remplacer par : de bâbord *CNR PRIV (2190)* indique le chenal à utiliser qui est celui situé à l'Ouest et permet d'éviter ce danger

(Q2009-035.1)

PARTIE 5 – Édition 8/2009
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au- dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	--	--

TERRE-NEUVE

78.36	<i>Lamaline Roads - Bouée lumineuse PG5</i>								Rayer du livre.	Carte:4642 Éd. 08/09(N09-022)
207	Daniel's Cove								Rayer du livre.	Carte:4663 Éd. 08/09(N09-016)
326	Gull Island (Cape St. John)	Sur le sommet de l'île. 49 59 48.3 55 21 54.4	FI W	10s	160.0	17	Tour à claire-voie carrée, marque de jour rectangulaire rouge, bande verticale blanche. 5.2	Lum. 0.2 s; obs. 9.8 s. Saisonnier. Cornet - Son 3 s; sil. 27 s. Omnidirectionnel.		Carte:4821 Éd. 08/09
358.5	<i>Wharf Rock - Bouée lumineuse DT11</i>	49 39 03.5 54 46 01.9	FI G	4s	<i>Espar verte, marquée "DT11".</i>	Saisonnier.		Carte:4886 Éd. 08/09(N09-021)
421.1	<i>Pound Cove - Bouée lumineuse JP3</i>								Rayer du livre.	Carte:4858 Éd. 08/09(N09-020)
421.1	<i>Halfway Reek - Bouée lumineuse JN1</i>	49 12 41.8 53 29 12.5	FI G	4s	<i>Espar verte, marquée "JN1".</i>	Saisonnier.		Carte:4858 Éd. 08/09(N09-020)
489.2	<i>Avondale North - Bouée lumineuse CA2</i>								Rayer du livre.	Carte:4847 Éd. 08/09(N09-023)
489.3	<i>Avondale South - Bouée lumineuse CA3</i>								Rayer du livre.	Carte:4847 Éd. 08/09(N09-024)
493 H470	Bell Island	47 39 18.1 52 54 59.2	FI W	6s	52.7	17	Bloc blanc. 3.0	Lum. 1 s; obs. 5 s. À longueur d'année.		Carte:4847 Éd. 08/09(N04-004)

PARTIE 5 – Édition 8/2009
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nom- nale	Description ----- Hauteur en mètres au- dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	------------------------	--	--

ATLANTIQUE

147.13	LNG East Initial (000) - Feu à secteurs	45 12 51.8 65 56 51.2	F R AI W RW G AI GW	18.3	Sur un bloc.	Rouge de 358°36' à 359°06'; AI RW de 359°06' à 359°48', blanc de 359°48', à 000°12'; AI WG de 000° 12' à 000°54', vert de 000°54' à 002°06'. À être utilisé uniquement par les navires LNG qui transitent vers et depuis les installations Canaport (Occasionnel). Aide privée. À longueur d'année.
Carte:4116 Éd. 08/09 (F09-047)								
147.14	LNG West Secondary (088) - Feu à secteurs	45 12 16.4 65 55 34.6	F R AI W RW G AI GW	23.4	Sur un bloc.	Rouge de 085°54' à 087°06'; AI RW de 087°06' à 087°48', blanc de 087°48', à 088°12'; AI WG de 088° 12' à 088°54', vert de 088°54' à 089°24'. À être utilisé uniquement par les navires LNG qui transitent vers et depuis les installations Canaport (Occasionnel). Aide privée. À longueur d'année.
Carte:4116 Éd. 08/09 (F09-046)								
147.21	<i>Bouée lumineuse d'avertissement LNG</i>	45 12 23.8 65 58 19.3	Fl Y	4s	<i>Jaune, marquée "LNG".</i>	<i>Aide privée.</i> <i>À longueur d'année.</i>
Carte:4117 Éd. 08/09 (F09-035)								
147.22	LNG Black Rock	45 12 19.6 65 56 58.2	Fl Y	4s	4.8	3	Visible de 360°. Aide privée. À longueur d'année.
Carte:4116 Éd. 08/09 (F09-039)								
854 <i>H872</i>	Cape North	Sur une édifice carrée. 47 01 44 60 23 30.1	LFl W	6s	33.7	9	Tour carrée blanche, partie supérieure rouge, bande horizontale rouge. 14.5	Lum. 2 s; obs. 4 s. À longueur d'année.
Carte:4363 Éd. 08/09								
951	Launching Pond, brise-lames	Extrémité du brise- lames Nord. 46 13 13.3 62 24 32.6	Fl R	3s	5.4	2	Mât cylindrique. 3.7	Lum. 1 s; obs. 2 s. Aide privée. Fonctionne de nuit seulement. Saisonnier.
Carte:4421 Éd. 08/09 (G09-043)								
951.2	Launching Pond, brise-lames Sud	46 13 12.3 62 24 33.6	Fl G	3s	4.5	2	Mât cylindrique. 3.6	Lum. 1 s; obs. 2 s Aide privée. Fonctionne de nuit seulement. Saisonnier.
Carte:4421 Éd. 08/09 (G09-044)								

PARTIE 5 – Édition 8/2009
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nom- inale	Description ----- Hauteur en mètres au- dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	--	--

ATLANTIQUE

1001	Charlottetown Harbour - Bouée lumineuse C15	Au large du coin Sud du quai maritime. 46 13 40.2 63 07 30.2	Q G	1s	Espar verte, marquée "C15".	Saisonnier. Carte:4460 Éd. 08/09 (G09-083)
1486.58	Havre de la Grande Entrée - Bouée lumineuse CB31	47 36 27.5 61 33 27.4	Fl G	4s	Verte, marquée "CB31".	Entretien par Les Mines Seleine. (Espar d'hiver). À longueur d'année. Carte:4954 Éd. 08/09(Q09-062)
1486.59	Havre de la Grande Entrée - Bouée lumineuse CB32	47 36 32.5 61 33 14.9	Fl R	4s	Rouge, marquée "CB32".	Entretien par Les Mines Seleine. (Espar d'hiver). À longueur d'année. Carte:4954 Éd. 08/09(Q09-063)
1486.6	Havre de la Grande Entrée - Bouée lumineuse CB34	47 36 37.2 61 33 21.6	Fl R	4s	Rouge, marquée "CB34".	Entretien par Les Mines Seleine. Saisonnier. Carte:4954 Éd. 08/09(Q09-064)
1625 H1776	Anse-au-Griffon - alignement							Rayer du livre.
1626 H1776.1								Carte:N/A Éd. 08/09(Q09-075, 076)
1966.8	Bouée lumineuse Q18	46 42 55.9 71 25 58.2	Fl R	4s	Rouge, marquée "Q18".	Saisonnier. Carte:1315 Éd. 08/09(Q09-059)
2365	Longue-Pointe - Bouée lumineuse M171	À l'Est de Longue- Pointe. 45 35 09.3 73 29 57.8	Q G	1s	Verte, marquée "M171".	(Espar d'hiver). À longueur d'année. Carte:1310 Éd. 08/09 (Q09-061)

EAUX INTÉRIEURES

94.5	Bouée à espar lumineuse D14	Sud-Ouest de la Pointe au Foin. 45 12 38.8 74 17 32.8	Fl R	4s	Espar rouge, marquée "D14".	Saisonnier. (En place à l'année). Carte:1432 Éd. 08/09(B09-072)
163.2	Cornwall Marina	45 00 48.2 74 43 06.4	Fl G	4s	6.6	4	Tour cylindrique blanche, partie supérieure verte. 4.9	Saisonnier. Carte:1433 Éd. 08/09(B09-070)

PARTIE 5 – Édition 8/2009
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au- dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	--	--

Eaux Intérieures

961	Pinetree Point - alignement	Sur la pointe. 45 46 03.3 80 36 58.6	F R	8.1	11	Mât cylindrique, marque de jour blanche, bande verticale orange. 5.4	Saisonnier. (À longueur d'année).
962		076° 121.9m du feu antérieur.	F R	12.9	16	Mât cylindrique, marque de jour blanche, bande verticale orange. 5.4	Saisonnier. (À longueur d'année).
1659	Cypress Point							Rayer du livre. Carte:2293 Éd. 08/09
1660	Beartooth Island - Feu Nord-Ouest							Rayer du livre. Carte:6310 Éd. 08/09(A09-004)
1662	Maurice Point							Rayer du livre. Carte:6310 Éd. 08/09(A09-005)
1663	Davie Island							Rayer du livre. Carte:6310 Éd. 08/09(A09-007)
1665	Halifax Island							Rayer du livre. Carte:6310 Éd. 08/09(A09-008)
1666	Crackingstone Point							Rayer du livre. Carte:6310 Éd. 08/09(A09-009)
1667	Black Bay							Rayer du livre. Carte:6310 Éd. 08/09(A09-010)
1668	Freeston Island							Rayer du livre. Carte:6310 Éd. 08/09(A09-011)
1668.5	Oldman Island							Rayer du livre. Carte:6310 Éd. 08/09(A09-012)
1669	Curtis Island							Rayer du livre. Carte:6311 Éd. 08/09(A09-013)
1669.7	Fond du Lac River - Entrée - alignement							Rayer du livre.
1669.8								Carte:6311 Éd. 08/09(A09-014, 015)

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE
RAPPORT D'INFORMATION MARITIME ET FORMULAIRE DE SUGGESTION

Date:

Nom du navire ou de l'expéditeur:

Adresse de l'expéditeur:

Numéro

Rue

Ville: Prov. / Pays: Code Postal/ Zip Code :

Tél. / Téléc. / Courriel de l'expéditeur (si approprié):

Date de l'observation: Heure (UTC):

Position géographique:

Coordonnées de la position: Lat: Long:

Méthode de positionnement: DGPS GPS avec WAAS GPS Radar Autre

Système de référence géodésique utilisé: WGS 84 NAD 27 Autre

Exactitude estimée de la position:

N°. de la carte: Informations: NAD 27 NAD 83

Édition de la carte: Dernière correction appliquée:

Publications en cause: (mentionner le volume et la page)

*Détails aux complets (*joindre au besoin des feuilles supplémentaires*)

Les navigateurs sont priés d'aviser les autorités responsables quand des dangers nouveaux ou apparence de dangers à la navigation sont découverts, des changements sont observés des aides à la navigation, ou des corrections aux publications sont vues pour être nécessaires.

Dans le cas des dangers nouveaux ou apparence de dangers à la navigation, il est important de donner tous les détails afin de faciliter toute vérification ultérieure. Les sujets susceptibles d'intérêt comprennent les altitudes, les profondeurs, les descriptions physiques, la nature du fond et l'appareil et méthode utilisés pour déterminer la position du sujet en cause. Il est utile d'indiquer les détails sur une carte, laquelle sera remplacée rapidement par le Service hydrographique du Canada.

Les rapports devraient être transmis au Centre de Services des Communications et Trafic Maritime (SCTM) le plus proche et confirmés par écrit à une des adresses suivantes:

Directeur, Systèmes à la navigation
Garde côtière canadienne
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa (ON) K1A 0E6

OU

Hydrographe fédéral
Service hydrographique du Canada
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa (ON) K1A 0E6

Dans le cas de renseignements concernant des aides à la navigation ou le Livre des feux, des bouées et des signaux de brume.

Dans le cas des dangers nouveaux ou apparence de dangers à la navigation, ou lorsque des corrections aux "Instructions Nautiques" semblent être nécessaires.

CHSINFO@DFO-MPO.GC.CA

Si vous avez des questions générales sur les programmes ou des services de la Garde côtière canadienne, s'il vous plaît envoyez un courriel à l'adresse suivante:

info@dfo-mpo.gc.ca

(Veuillez inclure votre code postal et votre adresse de courriel)